

# LE COLLÈGE AU LfV

## LE COLLEGE AU LfV

Le Lycée Français de Vienne propose :

- **Le Latin** dès la 5<sup>e</sup> comme une discipline (facultative) à part entière, afin que tout élève le souhaitant puisse passer l'examen du « Latinum » en 2<sup>nd</sup>e.
- **Les langues vivantes obligatoires sont l'allemand et l'anglais.** En 4<sup>ème</sup>, les élèves peuvent commencer l'arabe en option facultative.
- L'enseignement optionnel d'une Discipline Non Linguistique en langue anglaise sous la dénomination « **Anglais Langue et Civilisation (ALC)** », en préparation à la Section Européenne en anglais du lycée.
- Les cours de l'enseignement autrichien pour les élèves de nationalité autrichienne.
- Une consolidation en langue française est proposée aux élèves en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup>, dont le français n'est pas la première langue.

## LA CLASSE DE 6ème

**Enseignements obligatoires :**

- Deux **langues vivantes obligatoires** pour tous les élèves : **l'allemand et l'anglais** à raison de 3 heures par semaine au minimum par langue.  
Les élèves de nationalité autrichienne ou binationaux suivent obligatoirement les cours de l'enseignement autrichien de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> (allemand langue maternelle, histoire-géographie et, le cas échéant, religion).
- **EIST (Enseignement Interdisciplinaire Scientifiques et Technologiques)** : en 6<sup>ème</sup> seulement, les enseignements de Physique, de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) et de Technologie sont regroupés sous ce titre. Cet enseignement familiarise chaque élève avec la méthodologie scientifique.

## LA CLASSE DE 5ème

**Enseignement facultatif :**

- **Latin** : début de l'initiation au latin à raison de 2 heures par semaine, en particulier en vue d'obtenir le « Latinum ».

## LA CLASSE DE 4ème

**Un seul enseignement facultatif est possible, à choisir parmi :**

- **Latin** : 3 heures par semaine
- **Arabe** : 3 heures par semaine

**Enseignement facultatif supplémentaire :**

- **A.L.C (Anglais Langue et Civilisation)** : les élèves ont la possibilité de suivre l'option euro-anglais 2 heures par semaine à partir de la 4ème. La structure A.L.C offre à ses élèves un enrichissement et un éclairage différent sur la langue et le monde anglophone fait par un professeur d'anglais.

## LA CLASSE DE 3ème

**Un seul enseignement facultatif est possible, à choisir parmi :**

- **Latin** : poursuite du latin à raison de 3 heures par semaine
- **Arabe** : poursuite de l'arabe comme autre langue vivante à raison de 3 heures par semaine

**Enseignement facultatif supplémentaire :**

- Poursuite de l'enseignement de l'ALC commencé en 4ème.  
La poursuite de l'enseignement en structure A.L.C d'une année à l'autre n'est pas systématique.